

CHARTE ACCUEIL VÉLO

DEVENIR ACCUEIL VÉLO DANS LE LOT



DEVENIR ACCUEIL VÉLO DANS LE LOT

Devenir Accueil Vélo c'est faire le choix en tant que prestataire touristique, localisé à proximité d'itinéraires vélo, d'apporter un accueil de qualité aux cyclotouristes.

Afin de garantir au mieux la qualité de la marque sur le département du Lot nous avons choisi, à Lot Tourisme, de préciser la démarche nationale avec des critères spécifiques au territoire.

Être Accueil Vélo dans le Lot c'est...

1

Informar sur le meilleur parcours pour arriver à mon établissement. L'établissement devra être labellisé en lien avec un itinéraire national (Vallée du Lot à Vélo, Vagabonde) ou en lien avec un itinéraire inscrit au schéma départemental (boucles VTT, boucles Cyclo-famille, Tour du Lot VTT) et informer de sa liaison et/ou proximité avec l'itinéraire dans ses supports de communication.

2

Accueillir : le cycliste, son vélo et ses sacoches. Mais aussi, **être facilement joignable** et renseigner sur les services proposés, notamment ceux à destination des cyclistes : réparation, location, laverie... **Avoir à disposition de la documentation** sur l'offre d'itinéraires et de circuits vélo du territoire ainsi que de la documentation touristique

3

Proposer un espace de stationnement gratuit sur place ou à proximité pour les vélos, grâce à des arceaux ou à un local fermé, sécurisé et de plain-pied. Ce local est obligatoire si le prestataire est un hébergeur

4

Permettre le dépôt de sacoches et bagages le temps d'une pause via un service de gardiennage, de casiers, de consignes (gratuit ou payant). Ce service peut ne pas être proposé pour des raisons de sécurité – par exemple pour cause de dispositif Vigipirate

5

Permettre la recharge des appareils électroniques (téléphone, GPS) le temps d'une pause

6

Rendre possible la recharge de batteries VAE ; ce service peut ne pas être proposé pour raison de réglementation dans certains monuments historiques par exemple

► Dans la vallée du Lot © M.Audouard



DEVENIR ACCUEIL VÉLO DANS LE LOT

7

Avoir à disposition un kit de réparation complet pour les petites avaries : matériel pour crevaisson, jeu de clés standard, lubrifiant, pompe à pieds et/ou vous indiquer le réparateur le plus proche ;

8

Disposer d'une localisation stratégique pour la pratique du vélo

Option 1 : L'établissement est localisé entre 0 et 10 km d'un itinéraire de référence

L'établissement doit être situé dans un secteur adapté et pertinent pour la pratique du vélo (routes et chemins praticables à vélo, environnement naturel et paysager de qualité). Par exemple, si l'établissement se situe à 10km de l'itinéraire de référence et que dans son secteur les routes et chemins apparaissent comme peu adaptés à la pratique du vélo il se verra alors refuser la labellisation.

Option 2 : L'établissement est localisé à proximité immédiate d'un itinéraire national (< 2km)

Tous les établissements sont éligibles indépendamment de la qualité et de la pertinence de leur environnement géographique. Exemple : un hôtel de chaîne localisé dans une zone d'activité est éligible à condition qu'il soit à moins de 2 km d'une véloroute.

9

Proposer un itinéraire de liaison fiable

Un itinéraire sécurisant entre l'établissement et l'itinéraire de référence devra être identifié. La liaison ne pourra pas s'effectuer sur des routes nationales et sur des routes à plus de 1000/véhicules par jour. Cette dernière donnée sera vérifiée pour les routes départementales. Cet itinéraire de liaison sera coconstruit entre l'établissement et le référent Accueil Vélo. Le kilométrage, le niveau de difficulté et le niveau de sécurité de la liaison (voie partagée ou voie verte, chemin ou route, parcours accidenté, etc.) seront spécifiés par l'établissement dans leurs supports de communication et d'information auprès des clientèles ;

10

Être familiarisé avec le monde du vélo

L'adhésion à la marque Accueil Vélo est le résultat d'un véritable positionnement de l'établissement auprès des clientèles pratiquant la discipline. Le candidat devra témoigner d'un réel intérêt pour les besoins de la clientèle cycliste et d'une connaissance minimale de la discipline.

► Saint-Cirq-Lapopie © M.Audouard



DES SERVICES SPÉCIFIQUES EN FONCTION DES TYPES D'ÉTABLISSEMENT

HEBERGEMENTS

Les hébergements Accueil Vélo sont des campings, des hôtels, des gîtes, des chambres d'hôtes, des hébergements de groupe, des cabanes qui doivent répondre à des **classements** (ex. Classements Atouts France) ou des **démarches qualité** (ex. Chambre d'hôtes Référence, Gîte de France, Clé Vacances, Destination d'excellence, etc.)

Les hébergements Accueil Vélo situés à moins de 5km d'un itinéraire national proposent de l'accueil **à la nuitée** (a minima en dehors des mois de juin, juillet, août).

Les hébergements Accueil Vélo situés à plus de 5km d'un itinéraire national proposent au minimum de l'accueil **sur 3 nuitées**.

Tous les hébergements Accueil Vélo s'engagent :

- ▶ À donner la possibilité de **laver et sécher le linge** et disposent d'un espace pour **nettoyer les vélos** ;
- ▶ Quand les hébergements Accueil Vélo proposent un **petit-déjeuner**, celui-ci est adapté aux besoins énergétiques des clientèles cyclistes ;
- ▶ Le soir, si les hébergements Accueil Vélo ne proposent pas de restauration, il existe alors une **solution de restauration** ou des commerces à moins de 2km. Si les hébergements ne proposent pas de restauration et qu'il n'existe pas de solution à proximité, l'établissement propose alors un **panier repas**, ou des produits d'épicerie en dépannage.

Les **campings** Accueil Vélo proposent des emplacements nus dédiés à l'installation des touristes à vélo avec un tarif adapté. Ils donnent la possibilité d'accéder à des tables et des chaises à l'extérieur ainsi que dans un espace abrité.

Certains hébergements Accueil Vélo peuvent même faciliter les vacances à vélo en proposant un transfert de bagages et/ou la possibilité de laisser un véhicule garé chez eux pendant un voyage à vélo (optionnel).

LOUEURS

Tous les loueurs de vélo Accueil Vélo,

- ▶ disposent d'une gamme de vélos **adultes / enfants** adaptée à leur territoire ;
- ▶ **renouvellent** régulièrement leurs vélos ;
- ▶ fournissent, à la demande, un **casque** et un **antivol** de qualité ;
- ▶ assistent en cas de problème soit en **dépannant** lorsque c'est possible ou en indiquant la solution de dépannage la plus adaptée à chaque situation ;
- ▶ proposent à la location des matériels et **accessoires complémentaires** : sacoches, porte-bagages...

Certains loueurs spécialisés dans **l'itinérance** proposent des locations de vélos qui peuvent être laissés au point d'arrivée permettant ainsi de revenir au point de départ en train : ces informations sont disponibles sur les outils de communication des loueurs.

DES SERVICES SPÉCIFIQUES EN FONCTION DES TYPES D'ÉTABLISSEMENT

REPARATEURS

Tous les réparateurs de cycles Accueil Vélo,

- ▶ affichent les **horaires** et un numéro de téléphone pour les joindre ;
- ▶ proposent des créneaux de réparation express **quotidiens**.

RESTAURATION

Tous les restaurants et points de restauration Accueil Vélo (guinguettes, food trucks...) :

- ▶ sont ouverts le **midi** ;
- ▶ proposent une **formule rapide** et la possibilité de la consommer **sur place** ou à proximité dans un espace équipé de tables et de chaises.

Les restaurants et points de restauration Accueil Vélo privilégient les **circuits courts** et les **produits frais**, c'est l'occasion de goûter la cuisine des terroirs.



La labellisation des établissements de chaînes nationales et internationales de restauration n'est pas possible, ces établissements ne respectant pas le critère d'accueil spécifique des clientèles vélo.

OFFICES DE TOURISME

Tous les Offices de Tourisme Accueil Vélo vous permettent de **garer votre vélo en toute sécurité**, au plus près des bâtiments d'accueil — sauf impossibilité réglementaire — et vous donnent accès à **un point d'eau**.

SITES DE VISITE

Les monuments et sites Accueil Vélo proposent **un espace pour garer les vélos**, au plus près des bâtiments d'accueil - sauf impossibilité réglementaire.

ACTIVITES DE LOISIRS

Les cyclistes effectuant une pause pour une activité sportive ou de loisirs chez un labellisé Accueil Vélo auront la garantie, en plus des engagements socle et du stationnement vélo sécurisé, d'avoir **accès à un point d'eau**.

RESPECT DES PERSONNES ET PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT SEXUEL

L'établissement s'engage à garantir un environnement respectueux, sûr et exempt de toute forme de harcèlement, tant à l'égard de ses salariés que de sa clientèle.

À ce titre, il veille au respect des dispositions relatives au harcèlement sexuel, telles que définies notamment à l'article 222-33 du Code pénal et à l'article L1142-2-1 du Code du travail.

Tout comportement à caractère sexuel non consenti, propos ou agissement à connotation sexuelle portant atteinte à la dignité d'une personne ou créant une situation intimidante, hostile ou offensante est strictement prohibé.

En cas de faits avérés, de signalements répétés ou de procédures engagées mettant en cause l'établissement ou l'un de ses représentants, Lot Tourisme se réserve le droit de suspendre ou de retirer l'adhésion à la démarche Accueil Vélo Lot.



► Cyclistes sur la V87 © C.Novello

UNE PROMOTION SPÉCIFIQUE POUR LES ÉTABLISSEMENTS ACCUEIL VÉLO



FRANCE VÉLO TOURISME

Cette association est l'organisme de référence pour la promotion des itinéraires nationaux et européens.

Le site **www.francevelotourisme.com** permet d'identifier les accueils vélo en lien avec un **itinéraire national**, ils sont catégorisés par types d'établissements. Aussi, une **carte générale** permet de visualiser tous les établissements Accueil Vélo sans qu'ils soient pour autant reliés à un itinéraire.



LOT TOURISME

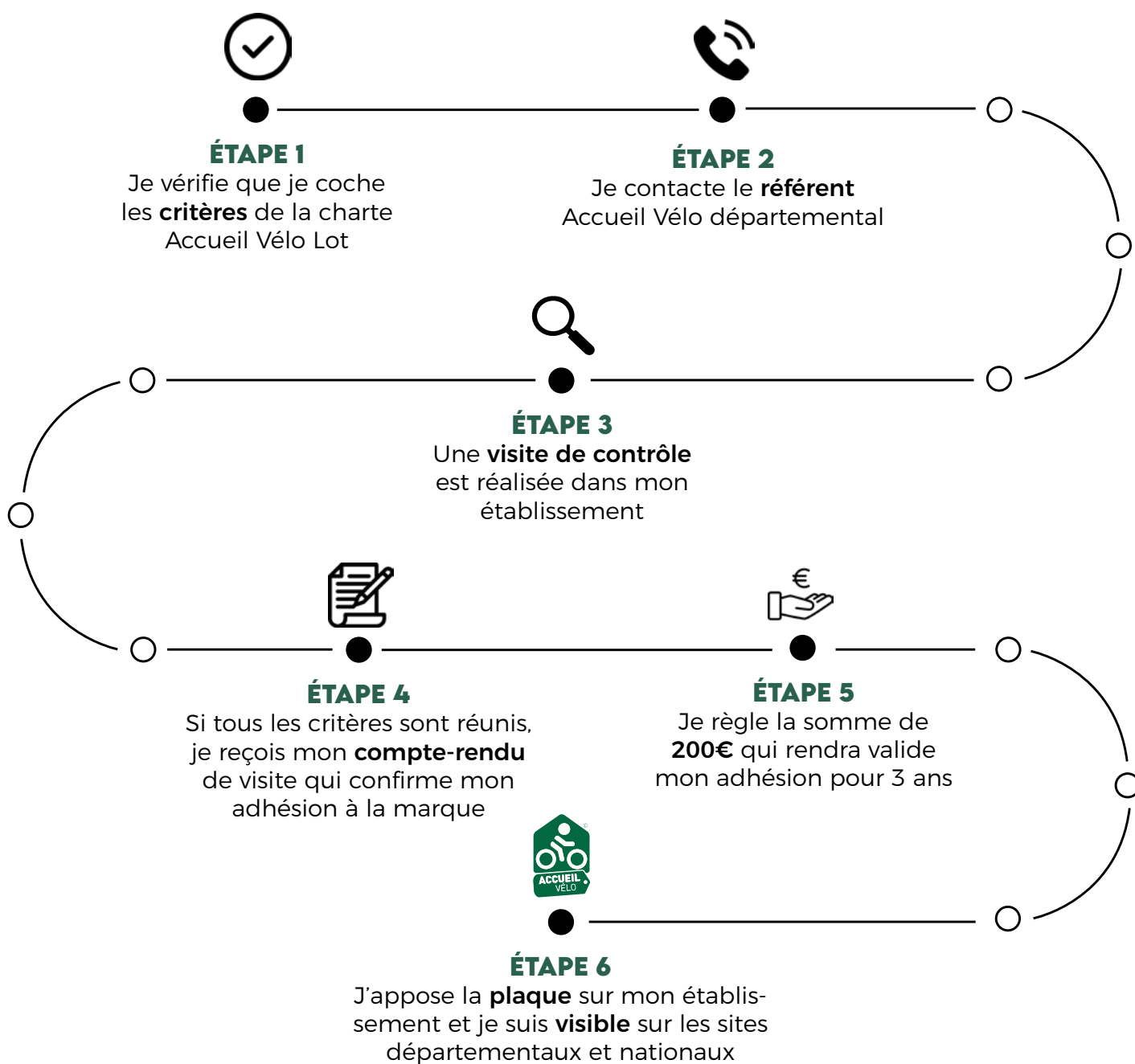
L'agence de développement touristique du Lot met en avant les établissements Accueil Vélo sur le site **www.tourisme-lot.com** en lien avec un itinéraire sur des pages spécifiques : Vallée du Lot à Vélo, Vagabonde, Tour du Lot VTT. Ces établissements peuvent être aussi valorisés dans des supports papiers (cartes, road book).

Néanmoins, la mention Accueil Vélo est faite sur toutes les fiches des établissements détenteurs de la marque, qu'ils soient en lien avec un des produits précédents ou non. Cette information remonte donc sur le site **www.tourisme-lot.com** mais aussi sur **les sites des offices de tourisme du Lot**. De plus, sur le site de Lot Tourisme il existe une page dédiée aux hébergements Accueil Vélo.

► Chemin de halage à Bouziès © J.Abellan - Vélo vert



DEVENIR ACCUEIL VÉLO EN PRATIQUE



RÉFÉRENTE ACCUEIL VÉLO LOT

Rafaëlle Assoumou
Chargée de mission vélo

📞 06 75 46 12 52

✉️ rafaelle.assoumou@tourisme-lot.com

